Déja des difficultés dans les relations avec les Soviets

LES FIRMES FRANÇAISES ANGLAISES ET ALLEMANDES LES RENCONTRENT

Londres, 5. — Il y a quelques jours, on était informé qu'une maison allemande, la maison Wolff, qui avait traité avec les Soviets pour d'importantes fournitures, renonçait à son contrat, par suite des difficultés qu'elle rencontrait avec les Russes pour l'application de son traité.

Hier c'était une maison anglaise qui abandonnait les relations commerciales qu'elle entretenait avec les Soviets, dans l'impossibilité où elle se trouvait d'obtenir d'eux l'exécution des engagements pris

Aujourd'hui c'est un groupe français qui semble sur le point d'interrompre d'importantes négociations en cours avec les autorités soviétiques.

On peut prévoir un ralentissement de tous les pourparlers en cours avec les Soviets.

Les difficultés de toute nature rencontrées par les firmes allemandes anglaises et françaises qui étaient entrées en conversation ont découragé les meilleures volontés.

M. RYKOFF A LONDRES

Berlin, 5. — Le journal russe « Raoul » écrit que M. Rykoff, le successeur de Lénine, que l'on croyait en convalescence dans le Caucase, est passé à Berlin lundi, se rendant à Londres. Il voyageait sous le nom de Pavloff, mais ne s'est pas donné la peine de cacher son identité, et de nombreuses personnes qui le connaissaient ont été surprises de le reconnaître à Berlin.

Il est parti pour Londres lundi soir.

LA RUSSIE CHERCHE DES EMPRUNTS

Londres, 5. — Le correspondant du « Daily Express » à Moscou dit que M. Rakowsky, le chargé d'affaires des soviets à Londres, qui se trouve actuellement à Moscou, a déclaré que les soviets désirent un crédit de 150 millions de livres sterling en marchandises et en espèces, pour remettre les industries sur pied (67 % en marchandises et 33 % en espèces). « La Russie, a dit M. Rakowski, serait prête à commencer le paiement des intérêts de l'emprunt dans deux ans.

ON TRANCHA LA GORGE D'UN DÉFUNT

C'ETAIT SA DERNIERE VOLONTÉ

Paris, 5. — Un habitant du quartier Sainte-Marguerite, très malade depuis quelque temps était hanté par la peur de se réveiller, au sortir d'un sommeil léthargique, emmuré dans son cercueil.

Aussi, parmi ses dernières volontés figurait celle, formellement exprimée, qu'après sa mort — c'est-à-dire ce que l'on considérait comme telle — on lui ouvrit l'artère carotide.

Hier, ce malade singulier décéda. Le médecin de la famille fut aussitôt mandé et se contenta de sectionner l'artère d'un poignet du mort.

Mais la veuve, estimant que le vœu de son mari n'était pas accompli, s'adressa à la Préfecture de Police pour obtenir l'autorisation de faire procéder à l'opération «post mortem» exigée par le défunt.

Et c'est ainsi qu'en présence de M. Gauthier commissaire de police, un chirurgien de Lariboisière vint trancher l'artère carotide du cadavre.

LA GRÈVE DES BOUEURS DE PARIS

Paris, 5. — Les employés en grève des quatre maisons chargées du nettoiement de Paris se sont réunis ce matin à la Bourse du Travail.

Après avoir entendu les délégués, qui rendirent compte de la situation, il fut décidé qu'une délégation se rendrait auprès du service municipal pour lui demander de se joindre au mouvement.

Les pourparlers sont actuellement engagés entre les grévistes et les représentants des services concessionnaires.

UN PHARMACIEN VOULUT « FAIRE SAUTER » SON CONCURRENT

Clermont-Ferrand, 5.— L'enquête ouverte par le Parquet d'Issoire sur l'explosion qui s'est produite à la pharmacie tenue par M. Gazet, à Saint-Nectaire, a amené l'arrestation d'un autre pharmacien de la localité, M. Belloni, qui a été écroué à la maison d'arrêt d'Issoire.

Il s'agirait d'un drame provoqué par un concurrent jaloux.

« J'AI ABATTU MON PERE ! »

Epernay, 5. — Sur les confins des départements de l'Aube et de la Marne, à Clesles, canton d'Anglure, un effroyable drame de famille vient de se dérouler.

Dans la soirée de lundi, un alcoolique invétéré, nommé Delime, qui rendait la vie difficile à sa femme, s'est pris de querelle avec son fils André, âgé de 27 ans. Saisissant son fils à la gorge, il a tenté de l'étrangler. Celui-ci, qui se tenait auprès d'une table dans le tiroir de laquelle se trouvait un revolver, a saisi l'arme et a fait feu sur son père, qui est tombé foudroyé.

André Delime s'est rendu aussitôt à la gendarmerie d'Anglure, où il s'est constitué prisonnier. Le parquet d'Epernay a ouvert une enquête.

ON VA « REFAIRE DE L'AIR » DANS LA TOMBE DU PHARAON

Le Caire, 5. — Le gouvernement égyptien a invité 170 personnes à l'ouverture officielle de la tombe de Tout-Ank-Amon, qui doit avoir lieu jeudi. On est pas certain que Zagloul Pacha sera présent, car il est indisposé et garde la chambre depuis trois jours.

Les propositions anglaises ont été admises par les Ambassadeurs

ILS VONT INFORMER LE REICH DE LA REPRISE DU CONTROLE MILITAIRE

Paris, 5. — La Conférence des Ambassadeurs s'est réunie ce matin, au ministère des Affaires étrangères, sous la présidence de M. Jules Cambon. Le maréchal Foch assistait à la séance.

La Conférence s'est mise d'accord sur le texte de la note à envoyer à l'Allemagne, au sujet de la reprise du contrôle militaire.

On se souvient que ce sont les propositions faites le 25 février, par le gouvernement britannique, qui ont servi de base aux délibérations de la Conférence des Ambassadeurs. Celle-ci les avait d'ailleurs soumises pour avis au Comité militaire interallié avant de statuer.

Les propositions anglaises ont été adoptées aujourd'hui dans leurs grandes lignes, sauf quelques modifications de détail. La note qui va être adressée, ce soir, par la Conférence des ambassadeurs au gouvernement du Reich conclut à la reprise prochaine du contrôle militaire en Allemagne

Elle réclamera le droit, pour la commission militaire interalliée, de vérifier dans toute l'Allemagne avec ses effectifs actuels et avec le concours des autorités allemandes si, pendant l'année 1923, où le contrôle a cessé de fonctionner, l'Allemagne n'a pas procédé à de nouveaux préparatifs militaires et si, à l'heure actuelle, le désarmement peut être considéré comme définitivement accompli.

S'IL N'Y A RIEN A REPROCHER AU GOUVERNEMENT ALLEMAND

Si le gouvernement allemand se prête à cette vérification et si, d'autre part, les résultats en sont négatifs, alors les Alliés accepteront de substituer à la commission de contrôle militaire un comité de garanties ou tout autre organisme équivalent, à effectifs restreints, conformément aux propositions faites par la Conférence des Ambassadeurs à l'Allemagne, en septembre 1922.

Auparavant, le Reich aura dû donner des satisfactions sur les cinq demandes prévues à la note de 1922, qui comportent notamment des modifications à apporter à la législation concernant l'exportation des armes, la démilitarisation de la police, etc.

LES BLÉS ET FARINES SONT EN HAUSSE A LA BOURSE DE LILLE

Au cours de la Bourse d'hier, à Lille, les demandes ayant été de beaucoup plus nombreuses que les offres, les blés et farines ont subi une hausse assez sensible.

La meunerie a payé de 104,50 à 106,50 départ, suivant les points d'origine, de sorte que les blés rendus en gare ont varié de 107 à 108, suivant les qualités.

Il y a eu aussi une forte demande de blés étrangers. Certains ont été payés jusque 118 francs, droits acquittés, départs, parité, Dunkerque.

Un fait analogue s'est produit pour les farines ; les premières marques se sont payées de 138 à 140 francs.

A la Bourse de Paris, du mercredi 27 février, les blés du pays s'étaient vendus de 104 à 105. Les blés étrangers de 115 à 117 maximum.

Le prix des farines avait varié de 135 à 137 francs.

M. CHÉRON A APPRIS QUE LE PRIX DES LÉGUMES N'A PAS VARIÉ DEPUIS 1 AN AUX HALLES DE PARIS

Paris, 5. — Le ministre de l'Agriculture s'est rendu ce matin à 7 heures, aux Halles Centrales.

Accompagné du président du syndicat des mandataires aux Halles, il a visité les divers pavillons pour se rendre compte du fonctionnement des approvisionnements

Le président du syndicat des mandataires lui a fait connaître, en ce qui concerne les légumes, qu'en 1923, les apports de la production agricole ont été triplés de ce qu'ils étaient avant la guerre et qu'en ce qui concerne ces denrées, sur la plupart des espèces, malgré les conditions économiques actuelles, les prix aux Halles sont les mêmes que ceux de l'an dernier.

M. MAC DONALD FAIT 500 MILLIONS D'ÉCONOMIES

Londres, 5. — On a publié aujourd'hui les premières estimations budgétaires du gouvernement travailliste. Celles-ci s'appliquent à l'exercice 1924-1925 et montrent qu'à l'exclusion des budgets dits des services combattants, c'est-à-dire de l'armée, de la marine et de l'aéronautique, le cabinet de M. Ramsay Mac Donald tient à réduire les dépenses d'une somme d'environ 37 millions et demi de livres sterling.

A ce chiffre, il faudra ajouter bientôt les 7 millions proposés comme réduction dans le budget de l'armée et 2 millions et demi pour la marine, ce qui fait que pour le total général des budgets, les économies réalisées pour l'exercice 1924-1925 se monteront à 47 millions de livres sterling, soit environ 500 millions.

420 ANS D'INTERDICTION DE SÉJOUR

Paris, 5. — Elisabeth Dubois, qui comparaissait hier devant la dixième chambre correctionnelle, a battu le record de l'interdiction de séjour qu'elle détenait déjà.

Aux quatre cents années d'interdiction qu'elle comptait, le tribunal a, en effet, ajouté vingt nouvelles années et deux mois de prison, après plaidoirie de Me Jean Lhermitte.

Une sanglante scène de sauvagerie à Lille

AU COURS D'UN ACCÈS DE COLÈRE, UN BELGE LARDA UN DE SES COMPATRIOTES DE 24 COUPS DE COUTEAU.

C'était pendant la nuit de mardi à mercredi, vers une heure et demie du matin.

Dans un cabaret de la rue de Juliers, se trouvaient réunis une certaine quantité de consommateurs, la plupart de nationalité belge. Parmi eux : Louis Jacobs, originaire de Malines, 37 ans, chauffeur d'usine, demeurant 100, rue de Juliers, et une bande de « masques » qui finissaient le carnaval chez le bistrot, dont Pierre Teugels, maçon, 44 ans, 19, rue d'Iéna.

A un certain moment, l'un des masques, le nommé Pierre Senels, histoire de faire rire la société, se mit à verser de la bière dans les poches d'un de ses camarades, sans bien entendu, éveiller l'attention de l'intéressé.

Or, cette facétie, évidemment d'un goût douteux, eut le don de mettre Jacobs, dans une colère folle. Pourquoi ? On ne saurait le dire ! Il raconta d'abord des choses désagréables à Senels, des paroles passa aux voies de fait, puis finalement sortit de sa poche un couteau qu'il brandit. Ce que voyant, le cabaretier mit tout le monde dehors, boucla la porte de son établissement et supprima brusquement ses frais de luminaire.

Dans la rue la « séance » continua de plus belle. A nouveau pris à partie par Jacobs, Senels, l'envoya se promener sur le pavé les quatre fers en l'air, après quoi lui et ses camarades, prirent la fuite comme une volée de moineaux.

PAUVRE POLICHINELLE

Mais l'un des membres de la bande de masques, Pierre Tegels, déguisé en polichinelle, et qui n'avait donc en guise de chaussures que de magnifiques sabots pointus, était de ce fait fort handicapé pour la cause

Poursuivi par Jacobs qui s'était relevé, plus furieux que jamais, polichinelle trébucha et tomba. En un clin d'œil, le forcené qui le traquait, fut sur lui et à de nombreuses reprises, le frappa de son couteau, puis sa vengeance assouvie, prit la fuite.

Un témoin, Gustave Maes, 26 ans, plombier, demeurant 19, rue de Juliers, avait assisté à cette scène sanglante.

A l'aide de pierres, il avait tenté, de loin, mais en vain, d'empêcher Jacobs de frapper sa victime.

Quand ce dernier fut parti, Maes s'approcha de Teugels, qui gisait inanimé sur le pavé, perdant beaucoup de sang par ses innombrables blessures.

HEUREUSEMENT POUR LUI TEUGELS EST FRILEUX

Le plombier, à l'âme compatissante, transporta la victime de Jacobs au poste de police du 6e arrondissement, où un docteur fut requis.

Le praticien, releva sur le corps du malheureux 24 blessures, dont plusieurs au visage, 3 à la nuque, une douzaine au côté gauche du thorax, une à l'occiput, d'autres aux mains, etc., etc.

Il constata également qu'aucune de ces blessures ne mettait en danger les jours de Teugels. Ce dernier, dans la crainte d'attraper froid avait pris l'excellente précaution de se couvrir de deux flanelles, de deux chemises, et d'endosser par-dessus tout cela un jersey militaire C'est ce qui lui sauva vraisemblablement la vie. Grâce à cette sorte de petit matelas, la lame du couteau de Jacobs, lame qui mesure au moins douze centimètres, rencontra de la résistance ne put pénétrer dans aucun organe essentiel.

Le blessé, que la perte de son sang avait fort affaibli, a été envoyé à l'hôpital Charité.

Quant à la brute humaine, auteur de cet exploit de forcené, M. Benoist, commissaire du 6e arrondissement, l'a envoyée manger des haricots à la maison d'arrêt.

Le magistrat continue activement son enquête sur cette affaire.

Le drame passionnel de Cambrai

LA VICTIME AFFIRME N'AVOIR PAS ETE A LILLE LA VEILLE DU DRAME

Dans une lettre qu'il nous a adressée hier M. Delfolie, professeur au Collège de Le Quesnoy, victime du drame passionnel, dont nous avons entretenu nos lecteurs, affirme qu'il n'est pas allé à Lille, vendredi et samedi dernier veille du drame. Mon état de santé écrit-il, m'a contraint à passer ces deux jours à Cambrai !

De son côté Mme Blondel nous a déclaré, avoir entendu parler très tard dans la nuit de vendredi à samedi dans la chambre de Cécile Macron, mais qu'elle ne pouvait affirmer que l'entretien eut eu lieu entre la meurtrière et son ami.

UNE VICTIME DE L'ALCOOL A MERICOURT-SOUS-LENS

Hier matin, mercredi, un homme étrange, qu'on apprit par la suite être un nommé Schwab Octave, 25 ans, était trouvé étendu mort sur un trottoir, à Mericourt-sous-Lens. Le médecin appelé à faire les constatations ayant refusé le permis d'inhumer, le Parquet d'Arras, mis au courant de cette mort, descendait hier sur les lieux en compagnie de M. le docteur Béhague, médecin-légiste, qui pratiqua l'autopsie.

Des constatations médico-légales, il ressort que contrairement à ce qu'on avait pu supposer, il n'y avait pas eu crime, mais que Schwab, tombé ivre-mort sur le trottoir, au cours de la nuit, avait succombé à une congestion cérébrale.

Les détournements des fers de la Ruhr

DES MANDATS D'ARRÊT SONT LANCÉS CONTRE MM. MEUNIER ET BRIEUX QUI SERVIRENT D'INTERMÉDIAIRES ENTRE M. CHARLES PIERRE ET « LES LIQUIDATEURS » DES FERS.

L'instruction de cette affaire se poursuit décidément dans des conditions plutôt singulières Serait-ce parce qu'on y trouve mêlé le beau-frère de M. Maunoury, ministre de l'intérieur ?

En tout cas, on a déjà pu constater que les convocations qui devaient toucher les principaux témoins étaient transmises avec une lenteur inaccoutumée.

On a pu remarquer aussi le peu d'efficacité des mandats d'amener délivrés par M. Rochu, juge d'instruction, contre MM. Meunier et Brieux Ces ingénieurs de Paris qui servirent d'intermédiaires entre MM. Detève et Charles Pierre. Ces témoins qui semblent au surplus peu pressés de venir mettre hors de cause le mandataire agréé, sont, paraît-il, introuvables à Paris.

Ils ne se cachent pourtant pas aussi bien aussi qu'on pourrait le croire.

Nous avons, en effet, quelques raisons de penser que MM. Meunier et Brieux sont venus passer à Douai les fêtes du Carnaval.

Ils se seraient même livrés chez nous, si nos renseignements sont exacts, à une manifestation qui, au surplus, était parfaitement de mise, un jour de Mardi-Gras !..

DES « TÉMOINS » QUI INTRIGUENT LA JUSTICE !

On nous rapporte, en effet, que les témoins fantômes, en vain convoqués, reconvoqués, et sous le coup de mandats d'amener, seraient arrivés Mardi à Douai, en compagnie de leur avocat.

Celui-ci se serait aussitôt rendu auprès de M. Rochu, juge d'instruction et lui, aurait exposé que ses clients consentaient bien à venir déposer devant lui, mais sous l'expresse condition qu'il leur fut garanti, qu'ils sortiraient libres de son cabinet !

M. Rochu, qui est homme d'esprit, dut certainement goûter la saveur de cette proposition, mais comme, sous des dehors aimables, il est l'homme du monde qu'on « manœuvre » le moins, il fit, incontinent, la réponse qui s'imposait.

Il transforma en mandats d'arrêt les mandats d'amener lancés contre MM Brieux et Meunier.

Les deu ingénieurs ont réussi, nous dit-on, à regagner Paris, sans avoir été reconnus.

Peut-être étaient-ils masqués ?

Mais maintenant que le carnaval est fini et que les masques sont tombés, réussiront-ils encore longtemps à échapper aux recherches de la police ?

L'amitié de M. Charles Pierre, beau-frère du ministre de l'Intérieur, est certainement un bienfait des Dieux Mais enfin, elle ne constitue pas, même à Paris, le talisman qui rend invisible !

MISE EN LIBERTÉ DE M. FOURNAY

M. Rochu, juge d'instruction, estimant que la détention de M. Fournay, ne présentait plus d'utilité pour la bonne marche de l'enquête, a signé en sa faveur une ordonnance de mise en liberté provisoire

M. Fournay n'a joué, on le sait, dans l'affaire des détournements des fers de la Ruhr, qu'un rôle de rebatteur assez effacé.

Sanglants exploits de Polonais à Bruay-en-Artois

Quatre Polonais ont été amenés hier au Parquet de Béthune et écroués : Joseph Zeman, 30 ans ; Konatha, 29 ans ; Giovasna, 21 ans ; Joseph Gry, 30 ans. Cinq autres seront aussi interrogés pour coups et blessures volontaires.

Mardi, vers 17 heures, arrivèrent au café tenu par Mme Caron, rue de la Cavée, à Bruay, sept polonais et deu xpolonaises, tous plus ou moins en état d'ivresse. Ils s'attablèrent et burent un litre de cognac. Le garçon de café renversa par mégarde un peu de bière sur l'un des polonais, qui lui demanda des explications. Le garçon de café aurait traité le polonais de « sale Russe ». Les autres se levèrent et frappèrent le garçon de café qui, se voyant harcelé, réussit à se sauver dans la rue, suivi de ses agresseurs. Voyant que la scène tournait au tragique, plusieurs consommateurs essayèrent de sortir, puis arrivés sur le seuil de la porte, ils furent reçus par les polonais, qui les frappèrent à coups de couteau, de bâton et de bouteille.

Plusieurs furent blessés sérieusement : Emile Gheysens, 36 ans, mineur, qui a reçu un coup de couteau à la main, un à la cuisse et un coup de bouteille sur la tête ; Alexandre Ehmihd, 30 ans, mineur, reçut un coup de couteau à la joue gauche ; Dratte, 48 ans, terrassier, fut blessé à l'œil par un coup de bouteille ; Stanislas Fak, 34 ans, mineur, était ivre et cuvait son vin dans un coin du débit ; il entendit du bruit et voulut sortir, mais il reçut un violent coup de bouteille sur la bouche et un coup de couteau à la cuisse. Il fut transporté à l'hôpital du docteur Hemery, son état est grave ; Emmanuel Narwinski, 21 ans, reçut un coup de couteau à la tête.

Plusieurs autres consommateurs reçurent également des coups. Ce fut une mêlée générale qui mit en émoi toute la rue de la Cavée. Cette affaire a été confiée à M. Delattre, juge d'instruction.

EN DEUX LIGNES

Bruxelles. — M. Sarafow a remis lettres l'accréditant chargé affaires Bulgarie à Bruxelles.

Paris. — Mme Murray Dike, américaine, reçue membre titulaire (hors cadre) acad. Agriculture.

Montpellier. — Pend. deux commerçants partis voir masq. cambr. leur volèrent 29.000 fr. et bij.

Berlin.— Exchancelier docteur Wirth souffre pneumonie, suite grippe. Etat grave.

— Lord Abernon a repris direction ambassade d'Angleterre à Berlin.

Les Espagnols en danger au Maroc

LEURS OFFENSIVES ONT ÉCHOUÉ ET UN CROISEUR A ÉTÉ BOMBARDÉ

Gibraltar, 5. — Les tribus marocaines du Riff, ayant à leur tête Abd El Krim, ont déclenché une attaque contre la garnison espagnole de Melilla et bombardé, en même temps, le croiseur « Cataluna ».

Un obus lancé par les Riffains a éclaté sur le croiseur et a tué le capitaine de corvette Robinson et deux matelots, blessant plus ou moins grièvement un lieutenant un enseigne de vaisseau et neuf matelots.

Les forces espagnoles ont tenté plusieurs offensives, mais elles n'ont pas atteint leur objectif. Les pertes espagnoles s'élèvent à quinze tués et vingt-deux blessés.

DES NAVIRES RÉQUISITIONNÉS POUR LE TRANSPORT DES TROUPES

Londres, 5. — Le « Daily Mail » publie les dépêches suivantes reçues de ses divers corespondants, au sujet de la nouvelle offensive des tribus du Riff contre les troupes espagnoles.

Tanger. — On a réquisitionné tous les bateaux faisant le service entre le Maroc et Algésiras pour le transport de troupes à Melilla.

Gibraltar. — Un vapeur faisant le service entre Ceuta et Algésiras a été réquisitionné hier matin pour embarquer des troupes de la Linéa à destination du Maroc.

A Algésiras, on a embarqué des renforts de troupes et d'artillerie, à destination de Melilla.

UNE MUTINERIE A MALAGA UNE COLONNE ESPAGNOLE CAPTURÉE

Le bruit court qu'une attaque a été déclanchée contre Larache, sur la côte de l'Atlantique.

Le bruit court qu'une mutinerie a éclaté dans la garnison de Malaga.

Une colonne de la légion étrangère espagnole a été capturée par les troupes rifaines.

UNE ATTAQUE ARABE A ÉTÉ REPOUSSÉE

Madrid, 4. — Le communiqué officiel des opérations du Maroc annonce qu'hier, dans la soirée, l'ennemi a essayé vainement de s'emparer du bétail appartenant à des tribus soumises et qu'il a été repoussé avec des pertes.

L'ennemi attendait au passage le convoi de ravitaillement de la position d'Izenlasen.

Il a été dispersé par l'artillerie de la dite position, qui lui a infligé des pertes.

Les convoyeurs ont eu un tué et quatre blessés, tous indigènes.

Il n'y a rien à signaler dans la zône occidentale.

APPEL AU PATRIOTISME DU PEUPLE DE L'ESPAGNE

Paris, 5. — Le « Times » apprend de Madrid que le communiqué officiel publié hier ne cache pas que la situation présente une certaine gravité. Il fait appel à la dignité et au bon sens patriotique de la nation et demande au peuple espagnol d'attendre avec calme le résultat des opérations entreprises dans les secteurs marocains d'Annual, Tizzi Azza et Azib de Midar, au sud-ouest de Melilla.

Cette dépêche, de source anglaise, rappelant que le général Weyler, qui vient d'être nommé président du Conseil suprême de la guerre, fut, au cours de l'été dernier, un des plus implacables critiques de la façon dont les opérations militaires au Maroc avaient été conduites par l'ancien gouvernement, conclut que l'offensive espagnole au Maroc va entrer désormais dans une phase de grande activité.

SITUATION TROUBLÉE A LA FRONTIÈRE BULGARO-SERBE

Londres, 5.— Un communiqué officieux publié à Sofia, que transmet l'agence Reuter annonce, qu'en raison du bruit qui a couru d'une attaque imminente de bandes armées contre le territoire yougoslave, les autorités bulgares de Kustendil, Pletrich et d'autres régions frontières, ont procédé à l'arrestation d'un certain nombre d'individus dont on a des raisons de redouter l'activité. Deux-cents personnes seraient déjà sous les verrous.

Le gouvernement bulgare déclare avoir été inspiré en cette occurrence par le désir de maintenir les bonnes relations avec les Etats voisins.

LE CONGRÈS NATIONAL DES MARCHANDS FORAINS DE FRANCE

IL S'OUVRIRA AUJOURD'HUI A LILLE

C'est aujourd'hui jeudi que s'ouvrira à Lille, le Congrès de la Fédération des Marchands Forains de France, salle Blanquart, rue Saint-Pierre-Saint-Paul, 21.

Voici l'ordre du jour pour cette première journée :

De 9 heures à midi : 1. Ouverture du Congrès et réception des délégués ; 2. Vérification des mandats ; 3. Dépôt des vœux, propositions et rapports.

A 14 heures : 1. Rapport moral et financier de la Fédération par le secrétaire fédéral ; 2. Rapport moral et financier du journal fédéral ; 3. nomination de la commission de vérification des comptes ; 4. Vote.

NOTA. — A cette deuxième audience, seuls pourront y assister les délégués dûment mandatés des organisations fédérées et les syndiqués fédérés.

Le député Georges Richard ne sera pas candidat aux élections législatives

IL SERA REMPLACÉ PAR GEORGES HAVENNE

Nous apprenons de source absolument sûre que notre ami Georges Richard, député du Pas-de-Calais, maire d'Allouagne, a déclaré à la dernière réunion de la commission exécutive du parti socialiste (S.F.I.O.) qu'il ne se représentera pas aux élections législatives du Pas-de-Calais.

D'autre part, d'après les nombreuses opinions émises devant nous, il apparait comme certain et tout indiqué, que Georges Richard sera remplacé par Georges Havenne, conseiller général, délégué-mineur à Marles, dont la candidature est acclamée partout.

ON VOTERAIT EN MAI

Paris, 5. — On croit savoir que M. Poincaré a toujours l'intention de convoquer les électeurs dans la seconde quinzaine du mois de mai, de façon à procéder aux élections de ballottage le 1er juin.

La session actuelle se prolongerait donc jusque vers le 15 avril.

LES DOLÉANCES DES FONCTIONNAIRES DES RÉGIONS LIBÉRÉES

Voici la copie d'une lettre adressée à M. le Ministre des Régions libérées par la Fédération des groupements de fonctionnaires des R. L.

Monsieur le Ministre,

« J'ai l'honneur de vous rappeler respectueusement l'audience que vous avez accordée le 18 janvier au bureau fédéral présenté par M. Meunier, député.

Vous avez bien voulu accueillir nos doléances. Je me permets de vous les rappeler car la solution devient très urgente.

1. Les fonctionnaires venus en régions libérées après le 6 novembre 1920 et qui y ont accompli deux années de services attendent toujours le remboursement, formellement promis, de leurs frais de déménagement. Si, en 1921 (avant les deux années) la Commission des Finances a pu renvoyer des demandes de crédit formulées pour cet objet, la même fin de non-recevoir ne peut être opposée.

Nous croyons qu'il suffira que chaque Ministre demande les crédits (très faibles) pour que le Parlement respectueux de la parole donnée, les accorde. Nous osons compter sur vous, Monsieur le Ministre, pour provoquer les initiatives gouvernementales ;

2. Les Administrations doivent être à nouveau initiées par vous, lors des mutations du personnel à donner, autant que les règlements le permettent, un droit de préférence à ceux qui ont exercé trois ans en régions libérées ;

3. La Commission interministérielle va étudier la question des indemnités de résidence en régions libérées ? Le Gouvernement a-t-il envisagé d'entendre à ce sujet les fonctionnaires intéressés ? Nous nous proposons de lui faire tenir nos études sur ce sujet, soit directement si on veut bien nous y inviter, soit par votre intermédiaire

4. La question des loyers nous intéresse, il aurait lieu de rappeler aux Parquets et aux Commissions paritaires des Régions libérées de toute justice les propriétaires qui ont reconstruit ou réparé en application de la loi des dommages de guerre ne peuvent faire état que de la valeur 1914 de ces reconstructions ou réparations non de la valeur nouvelle qui comprend les frais supplémentaires supportés par la Nation.

Connaissant l'intérêt que vous avez toujours porté à notre actions sage et mesurée, nous osons croire Monsieur le Ministre, que vous voudrez bien accueillir cette nouvelle supplique et l'appuyer de toute votre grande autorité.

Daignez agréer, etc.... »

DAUMAE

GROS LOTS

VILLE DE PARIS 2 % 1898

Le numéro 311.242 est remboursable par 100.000 francs.

Le numéro 207.642 est remboursable par 50.000 francs.

Les 4 numéros suivants sont remboursables chacun par 10.000 fr. : 341.651 — 362.892 — 577890 — 630.795.

Les 4 numéros suivants sont remboursables chacun par 5.000 francs : 15.214 — 133.396 — 424.944 — 641.472.

FONCIERES 1879

Le numéro 1.089.185 est remboursable pe 10.000 fr.

Le numéro 363.619 est remboursable pa 100.000 francs.

Le numéro 857.760 est remboursable par 25.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursables chacun par 10.000 francs : 508.019 — 971.115.

Les cinq numéros suivants sont remboursables chacun par 50.000 fr. : 76.235 — 293.478 — 437.908 136.193 — 1.738.726.

FONCIERES 1885

Le numéro 731.810 est remboursable par 100.000 francs.

Le numéro 946.716 est remboursable par 25.000 francs.

Les six numéros suivants sont remboursables par 5.000 francs : 715.777 — 123.067 — 1.555.031 — 420.283 — 456.080 — 748.301.

FONCIERES 3 1/2 % 1913

Le numéro 376.680 est remboursable par 250.000 francs.

Le numéro 147.221 est remboursable par 25.000 francs.

Les deux numéros suivants sont remboursables chacun par 5.000 fr. : 993.633 — 223.692.

Cinquante numéros sont remboursables par 1.000 francs.

PARIS FONCIERES 3 % 1909

Le numéro 398.798 est remboursable par 50.000 francs.

Le numéro 1.040.760 est remboursable par 10.000 francs.

Dix numéros sont remboursables chacun par 1.000 francs.

Soixante par 500 francs.

FEUILLETON DU 6 MARS 1924. — N. 24

La Chatte Blanche

GRAND ROMAN D'AMOUR

PAR DELLY

CHAPITRE PREMIER

Henry dit en souriant :

— Peut-être pas. Vous pourriez d'ailleurs, ma mère, me préparer un peu les voies en lui parlant en ma faveur ?

Elle secoua la tête.

— Oh ! tu sais, je n'ai pas d'influence sur lui ! Cependant, je lui en dirai un mot, en choisissant une occasion favorable Mais je crois, en effet, que tu as en ce moment d'excellents atouts dans ton jeu Il ne voit plus que par tes yeux, et m'a dit hier : « Ce diable d'Henry me ferait marcher sur la tête ! Il a une volonté terrible, ce garçon-là ! » Pour épargner ta modestie, je ne te répéterai pas les paroles enthousiastes qui ont suivi. Mais il est un fait, très heureux pour toi : c'est que tu as pris une influence puissante sur lui, dont la nature faible a jusqu'ici flotté au gré de ses fantaisies. Ainsi donc, il apparaît très possible que tu arrives à obtenir ce que tu désires.

Ils causèrent encore longuement, d'Yolaine surtout. Henry parla de ses craintes au sujet de Mme de Rambuges et demanda à sa mère de espacer beaucoup ses invitations, de se montrer froide et très réservée à l'égard de cette jeune femme, qu'il soupçonnait d'être une aventurière, et à laquelle il fermerait sa porte quand il serait le mari d'Yolaine.

Mme de Mayonne convint qu'elle devait être dangereuse et que sa jalousie pourrait en effet s'attaquer à l'élue du duc de Gesvres. Comment devait-on s'y prendre pour parer à ce péril ?... La était le point difficile. Il aurait fallu que Mme de Balde pût avoir la jeune fille sous sa protection. Mais l'essai tenté près de Mme de Rambuges s'était heurté à ce refus gracieux de la jeune femme :

— Je serais très heureuse de vous être agréable, madame, mais M. de Rambuges tient extrêmement à ce que sa petite-nièce vive près de moi. D'ailleurs, écrivez-lui donc. Au cas où il aurait changé d'avis, je remettrais bien volontiers Yolaine sous votre bonne garde, persuadée qu'elle ne saurait être mieux que là.

Mme de Balde suivit ce conseil. Après quinze jours d'attente, elle venait de recevoir une lettre, d'une orthographe fantaisiste, dans laquelle, en quelques lignes, le tuteur d'Yolande répondait qu'il désirait que la comtesse Guillaume de Rambuges conservât près d'elle sa pupille. Une signature tremblée, d'une écriture différente, terminait ce billet. Sans doute, M. de Rambuges ne pouvait plus écrire et se servait d'un de ses domestiques comme secrétaire.

Le lendemain de cette conversation avec sa mère, qui lui avait donné tant de joie, Henry vit entrer dans son cabinet Jacques de Terneuil. Celui-ci venait se concerter avec lui au sujet d'une œuvre de préservation de l'enfance à laquelle M. de Gesvres prêtait ses lumières de docteur en droit Quand il eut terminé sur ce point, le marquis sortit de sa poche une enveloppe jaune, d'où il retira une feuille couverte d'une grande écriture malhabile.

— J'ai apporté cela pour te lire un passage qui va t'intéresser. C'est une lettre de Guideuil, mon vieux garde-chasse. Tu te souviens ?

— Je crois bien ! Quel brave homme !

— Tu lui as laissé également un bon souvenir, je t'en réponds ! Mais qu'as-tu donc ! Tu me parais préoccupé.

Henry leva les épaules. Il se baissa, prit du bout des doigts, dans la corbeille à papiers, des débris de fueillets vert pâle et les tendit à son ami. Puis, comme celui-ci l'interrogeait du regard, il dit brièvement :

— Une lettre de Mme de Rambuges, qui me demande ce qu'elle a fait pour me déplaire, car elle voit bien que je l'évite, et me de venir m'expliquer, en prenant le thé avec elle. Tout cela ne termes très chauds.

Jacques se mit à rire.

— Alors tu lui as tourné complètement la cervelle ? Pauvre chatte blanche !

Mais Henry restait sérieux. Et même, un pli se formait sur son front.

— Cette femme m'inquiète. Non pour moi, qui suis absolument insensible à des avances de ce genre, mais pour Mlle de Rambuges... Car j'imagine, mon cher Jacques, que tu as déjà deviné le sentiment qui m'attire vers cette jeune fille ?

Jacques se pencha et lui prit la main, en la regardant affectueusement.

— Oui, mon ami. Et elle en est digne, certainement. Il n'y a que la question de la fortune...

— Personnellement, elle m'est indifférente Mon père est d'un tout autre avis, tu le comprends. Mais j'arriverai à obtenir son consentement. Le seul point vraiment sérieux pour moi est la colère certaine de cette femme, quand elle apprendra que je demande la main de sa nièce. Déjà, je soupçonne qu'elle l'empêche de se rendre chez Mme de Balde et chez toi dans la crainte que nous nous rencontrions.

— C'est fort possible. Et... hum ! ce doit être terrible, une chatte jalouse !

Henry dit d'un air soucieux :

— Cette créature est certainement la perfidie même, et complètement dénuée de scrupules. Il faudrait que l'on pût agir directement sur le tuteur, sans son intermédiaire, et obtenir de lui qu'il la laisse à Mme de Balde jusqu'à notre mariage.

— Ah ! le tuteur !... C'est précisément à propos de lui que je voulais te montrer la lettre de Guideuil.

Jacques se baissa et ramassa l'enveloppe jaune qui avait glissé à terre. Du geste, avec un sourire ironique, il désigna les débris de papier vert qu'il avait laissé échapper de ses mains et qui s'éparpillaient sur le tapis.

— Si la jolie Nadiège voyait cela !... Mon vieux Guideuil ne l'aime pas non plus... Voyons, que je cherche le passage relatif à Rochesauve... Il me donne des nouvelles de Rameilles, le concierge étant peu habile à tenir la plume. Avec Guideuil, tout le pays y passe. e connais les décès, les mariages, les naissances, les moindres événements... Ah : voici !

Jacques se cala dans son fauteuil et commença de lire :

« Après ça, je n'ai plus grand'chose à raconter à M. le marquis La Sylve-Noire est inhabitée pour le moment ; il n'y reste que le domestique russe, ce grand diable dont la figure ne me revient guère. Je l'ai aperçu l'autre jour ; il allait à Rochesauve et est entré là comme chez lui

« Le vieux monsieur demeura toujours invisible. Le curé voulut encore essayer de le voir, la semaine dernière. C'est Bourlatte, le domestique, qui lui ouvrit. Il répondit tout net : « M. le comte a donné l'ordre de ne recevoir personne ». Et comme le prêtre insistait, en disant qu'autrefois il avait connu M. de Rambuges, Bourlatte répliqua, sans quitter son air fermé, sournois même : « Autrefois, peut-être. Mais maintenant, M. le comte a tout à fait changé d'idées ; il veut mourir tranquille, sans robe noire près de lui ». Puis, tandis que M. le curé restait là, hésitant, il lui ferma tout doucement la porte au nez. »

« Moi, monsieur le marquis, je ne veux pas dire que le vieux monsieur n'a pas réellement donné congé à son domestique. Mais je parierais gros que la dame de la Sylve-Noire n'est pas étrangère à tout cela. Et je ne suis pas le seul de cet avis, dans le pays. Car on cause pas mal de ça depuis un peu de temps. On dit : « Il y a peut-être quelque chose de louche, là-dessous... » C'est assez mon avis. Ce malade que personne ne voit plus, ces domestiques presque muets... et puis la sorcière de la Sylve-Noire, qui seule pénètre près de lui... Ça, ce n'est pas clair, et j'ai b